











Chers clubs,

Comme à chaque fin de mois, j'ai le grand plaisir de vous retrouver pour notre nouvelle newsletter.

Le mois de septembre a marqué le coup d'envoi de la saison ! La reprise tant attendue des courses est lancée, et les **premiers Championnats Régionaux** débuteront très prochainement. Je tiens à adresser un immense merci à tous les clubs organisateurs qui œuvrent pour la réussite de ces événements.

Cette rentrée est également synonyme de travail de fond pour la Fédération. Nous continuons de mener plusieurs projets, et ce, quel que soit le niveau de pratique. Notre objectif est double : essayer de répondre à toutes les attentes de nos licenciés, tout en poursuivant l'évolution et l'amélioration de notre organisation interne.

C'est un travail de l'ombre, certes, mais essentiel. Son objectif est clair : fluidifier et améliorer notre collaboration pour répondre toujours mieux à vos attentes. Nous sommes dans une démarche de réflexion constante pour nous améliorer collectivement. Nous aurons l'occasion de vous en dire beaucoup plus sur ces avancées dans les mois à venir.

En attendant, je vous souhaite à tous une très belle reprise sur les sentiers avec vos chiens!

Sportivement,

Mise à jour règlements course saison 2025/2026

Les premières compétitions approchent ont démarrées!

La FFSLC met à disposition la version actualisée des règlements course applicables dès la saison 2025/2026.

Ces évolutions visent à améliorer la clarté, renforcer la sécurité et accompagner le développement de nos disciplines canines. Nous invitons clubs, licenciés et pratiquants à en prendre connaissance afin de préparer la saison dans les meilleures conditions.





Cahier des charges organisation course FFSLC 2025/2026

Le cahier des charges d'organisation des courses FFSLC est disponible en version actualisée pour la saison 2025-2026.

Clubs organisateurs et bénévoles : retrouvez toutes les infos indispensables (procédures, inscriptions, sécurité, communication, respect des chartes fédérales...) pour préparer vos événements dans les meilleures conditions.





Quel est le bon taux de protéines dans les croquettes pour chien?

Déjà, pourquoi sont-elles essentielles ?

Les protéines construisent et entretiennent les muscles, régénèrent les cellules, produisent enzymes & hormones, et soutiennent l'immunité.

Qualité avant quantité

Un pourcentage minimum à retenir

Pour convenir à la plupart des chiens sportifs, les croquettes devraient contenir **au moins 28** % de protéines brutes.



Ce chiffre ne garantit pas la qualité, mais assure un apport quantitatif.

Un taux élevé de protéines ne garantit pas une bonne qualité : seules des protéines digestibles et riches en acides aminés essentiels couvrent réellement les besoins du chien. Le pourcentage affiché sur le sac (protéines brutes) ne distingue pas les protéines utiles des moins qualitatives.

Deux croquettes à 30 % de protéines peuvent donc avoir une valeur nutritionnelle très différente.

Le bon taux de protéines ne se résume pas au pourcentage indiqué, il dépend :

- Des besoins du chien qui varient selon son âge, son activité, sa stérilisation et sa santé,
- De la digestibilité et de l'équilibre de la ration.

Bon à savoir

Demandez au fabricant s'il réalise des aminogrammes (analyses des acides aminés) et s'il évalue la digestibilité de ses protéines.

Un indicateur clé : le rapport protido-calorique (RPC)

Cet indicateur mesure la **quantité de protéines pour 1000 kcal d'aliment**. Il permet de vérifier si les apports protéiques couvrent bien les besoins du chien, indépendamment de la qualité des protéines.

Formule

(taux de protéines %) ÷ (densité énergétique en kcal/100 g) × 1000

Recommandations des besoins protéiques selon le profil

- > à 55 g/Mcal : petits chiens (<10 kg)
- > à 60 g/Mcal : chiens moyens (10-25 kg)
- > à 65 g/Mcal : grands chiens (>25 kg)
- > à 75 g/Mcal : stérilisés, chiots, chiens âgés
- > à 100 g/Mcal : chiens en surpoids

Protéines animales vs Protéines végétales

- Les protéines animales (viande, œuf, poisson) sont en général plus complètes, car elles contiennent l'ensemble des acides aminés essentiels dans des proportions adaptées aux besoins des chiens.
- Les protéines végétales (pois, maïs, riz, soja...) sont quant à elles plus ou moins digestibles (en fonction de leur richesse en fibres), et présentent un profil d'acides aminés souvent incomplet avec des acides aminés dits "limitants".
 Varier les sources lors de leur utilisation en quantité est indispensable.





"Votre animal, notre expertise"



Pass Sport

Bonne nouvelle pour la rentrée sportive 2025! Le Pass Sport revient : une aide financière de 70 € pour faciliter l'accès à une activité physique encadrée en club, association ou salle de sport partenaire.



Qui peut en bénéficier?

- Les jeunes de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'ARS
- Les jeunes en situation de handicap (6 à 30 ans, selon les aides perçues)
- Les étudiants boursiers de moins de 28 ans

Utilisable du 1er septembre au 31 décembre 2025.

Les bénéficiaires recevront leur code par SMS ou mail (ARS, AEEH, AAH fin août ; étudiants boursiers entre fin octobre et fin novembre).

Clubs & assos : inscrivez vous sur Le Compte Asso pour devenir partenaires et accueillir les bénéficiaires ! Une note explicative sur le dispositif vous a été transmise par le DTR.

Plus d'infos et test d'éligibilité : pass.sports.gouv.fr

Modalités paiement licences

Dans le cadre du renforcement de la sécurité des données personnelles et financières, les relevés d'identité bancaire (RIB) des clubs ne seront désormais plus accessibles aux demandeurs de licences via les plateformes habituelles.

Dès qu'une demande de licence est enregistrée, le **demandeur reçoit une notification officielle par email**. Ce message l'invite à prendre directement contact avec le club concerné afin **d'obtenir les modalités précises de règlement** (virement, chèque, paiement en ligne, etc.).

Cette nouvelle procédure vise à instaurer un **échange sécurisé et personnalisé** entre le demandeur et le club.

Chaque club pourra ainsi transmettre des informations à jour, orienter sur les moyens de paiement acceptés, et répondre aux éventuelles questions relatives aux tarifs ou conditions spécifique.



Nouveaux formats de formation BAF et BEF

À partir du 1er octobre 2025, la FFSLC met en place un nouveau parcours de formation pour le Brevet d'Animateur Fédéral (BAF) et le Brevet d'Éducateur Fédéral (BEF).

Le BAF se déroule désormais en deux temps : une **phase en ligne** (vidéos et questionnaires) suivie d'une **journée en présentiel**. Le BAF2 est supprimé, son contenu étant intégré dans ce nouveau format.



Dès septembre 2026, le BEF sera structuré en deux étapes : BEF1 (théorique, en ligne) et BEF2 (pratique et mémoire).

Ce dispositif vise à harmoniser les compétences et renforcer la qualité de l'encadrement fédéral.

La Fédération a transmis une note explicative détaillées aux clubs affiliés.

Postes à pourvoir

La Fédération Française des Sports et Loisirs Canins (FFSLC) fonctionne grâce à **l'engagement et à la passion de ses bénévoles**. Aujourd'hui, plusieurs postes sont à pourvoir et nous sommes convaincus que parmi vous se trouvent les talents, les compétences et l'envie de s'investir pour faire grandir notre fédération.

Pourquoi s'engager?

S'impliquer bénévolement au sein de la fédération, c'est :

- contribuer activement au développement de nos disciplines ;
- partager vos savoir-faire, votre expérience, vos idées ;
- jouer un rôle dans la **dynamique associative** et démocratique de la FFSLC ;
- **intégrer une équipe** motivée, passionnée et tournée vers l'avenir.



Les modalités de candidature sont inscrites dans les fiches de poste.

Nous étudierons votre candidature avec soin et vous recontacterons pour la suite.

Notre page est mise à jour régulièrement : si un poste vous intéresse mais n'est pas encore ouvert aujourd'hui, revenez la consulter.

Postes à pourvoir

Diplôme Universitaire BEAHS

Dans le cadre d'une collaboration avec l'Université d'Évry-Val d'Essonne, la FFSLC a le plaisir de vous annoncer la création par l'université du DU "Bien-être Animal et Humain par le Sport" (BEAHS).

Ce projet est le fruit d'une collaboration étroite entre la FFSLC et l'Université d'Evry.

Il permet aujourd'hui de répondre à une vraie demande de nos licenciés.



Objectifs:

- Favoriser le bien-être de l'animal et de l'humain grâce au sport.
- Créer des activités respectueuses et adaptées.
- Approche scientifique : éthologie, enrichissement, éthique, droit, entraînement sans dopage...

Ouverture : date à définir à partir d'octobre 2025

Quota préférentiel pour les licenciés FFSLC (BAF1, BAF2 ou expérience d'encadrement).

Recensement des licenciés intéressés en cours!

Contact pour les personnes intéressées : christophe.vereecke@ffslc.fr

Nouveaux membres commissions parasport

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en place d'une **toute nouvelle équipe qui aura pour mission de développer et structurer le parasport** au sein de notre fédération.

- Arnaud Thomas prend la fonction de référent parasport.
- Cédric Lomel devient adjoint au référent parasport.
- Carole Lafargue prend le rôle de référente sport adapté.
- Céline Durannel reste dans la commission en tant que consultante.

Avec leurs parcours et leurs expériences complémentaires, Arnaud, Cédric, Carole et Céline forment une équipe engagée et passionnée, au service du développement du parasport et de l'inclusion dans nos disciplines.









